



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT LES ATTENTES ET LES CRAINTES DES SALARIES LORS DE LA VISITE PERIODIQUE ?

E. DALLE^{1,2}, A. SOBASZEK^{1,2}, F. TONE³, S. FANTONI-QUINTON^{1,2}

- 1) Service de Médecine du Travail et Pathologies Professionnelles, CHU de Lille
- 2) Faculté de Médecine, Université de Lille
- 3) Pôle Santé Travail Métropole Nord, Lille

Les auteurs ne déclarent aucun lien d'intérêt





35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



INTRODUCTION

- Relation médecin-patient singulière en santé au travail.
- Relation qui se déroule dans un cadre préventif.
- Relation « imposée » dans le cadre du suivi réglementaire.
- Praticien non choisi par le salarié.

OBJECTIF

- Mettre en regard les attentes et les craintes éventuelles des salariés lors de la visite périodique et la perception qu'en ont les médecins du travail.
- Mettre en regard la transmission des informations du salarié au médecin et la perception qu'en ont les médecins.



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



METHODOLOGIE

- Etude prospective menée dans un SSTI de la métropole Lilloise.
- D'avril à mai 2016.
- Distribution d'un auto-questionnaire aux salariés venant en visite médicale.
- Distribution d'un questionnaire aux médecins du service de santé au travail.



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



RESULTATS

Caractéristiques sociodémographiques des salariés

	Total des salariés	Salariés interrogés lors de la visite périodique
TOTAL	N= 359	N= 91
Sexe		
Féminin	165 (46%)	48 (52,7%)
Masculin	194 (54%)	43 (47,3%)
Moyenne d'âge		
	38,8 ans	39,7ans
Secteur d'activité		
Privé	268 (76,4%)	55 (61,1%)
Public	83 (23,6%)	35 (38,9%)
Catégorie socio-professionnelle		
Cadre	61 (17,0%)	16 (17,6%)
Ouvrier	75 (21,0%)	15 (16,5%)
Employé	206 (57,5%)	54 (59,3%)
Apprenti	4 (1,1%)	2 (2,2%)
Autres	12 (3,4%)	4 (4,4%)
Taille de l'entreprise		
<10 salariés	52 (14,7%)	11 (12,1%)
10-100 salariés	144 (40,5%)	32 (35,2%)
>100 salariés	157 (44,5%)	48 (52,7%)
Connaissance du médecin du travail		
	107 (30,0%)	55 (60,4%)
Type de visite		
Visite d'embauche	105 (30,3%)	/
Visite périodique	91 (26,2%)	/
Visite de reprise	61 (17,6%)	/
Visite de pré-reprise	7 (2,0%)	/
Visite à la demande du salarié	21 (6,1%)	/
Visite à la demande de l'employeur	28 (8,1%)	/
Visite à la demande du MdT	25 (7,2%)	/
Visite à la demande du médecin traitant	3 (0,9%)	/
Visite à la demande du médecin conseil	0	/

Caractéristiques sociodémographiques des médecins

TOTAL		N = 99
Sexe		
Féminin		34 (87,2%*)
Masculin		5 (12,8%)
Moyenne d'âge		
≤40ans		13 (33,3%)
40-55ans		11 (28,2%)
>55ans		15 (38,5%)
Ancienneté dans la spécialité		
≤15ans		21 (53,8%)
>15ans		18 (46,2%)



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
ATTENTES			
Obtenir l'avis d'aptitude	74 (81,3%)	33 (84,6%)	P=0,593
Etre apte sans restriction médicale	63 (69,2%)	20 (51,3%)	P=0,06
Avoir des restrictions médicales	12 (13,2%)	34 (87,2%)	P<0,01
Avoir des conseils médicaux	37 (40,7%)	29 (74,4%)	P=0,07
Faire un bilan médical complet	25 (27,5%)	12 (30,8%)	P=0,853
Obtenir des conseils de prévention	43 (47,3%)	34 (87,2%)	P=0,01
Parler des difficultés au travail	22 (24,2%)	36 (94,9%)	P<0,01
Compléter un certificat médical	5 (5,5%)	23 (59,0%)	P<0,01
CRAINTES			
Etre mis inapte par le MdT	7 (7,7%)	23 (59,0%)	P<0,01
Avoir des restrictions médicales	7 (7,7%)	20 (51,3%)	P<0,01
Ne pas avoir de restriction médicale	4 (4,4%)	21 (53,8%)	P<0,01
Que le médecin découvre une pathologie	11 (12,1%)	11 (28,2%)	P=0,066
Réalisation d'un test de dépistage SPA	4 (4,4%)	15 (38,5%)	P<0,01

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
ATTENTES			
Obtenir l'avis d'aptitude	74 (81,3%)	33 (84,6%)	P=0,593
Etre apte sans restriction médicale	63 (69,2%)	20 (51,3%)	P=0,06
Avoir des restrictions médicales	12 (13,2%)	34 (87,2%)	P<0,01
Avoir des conseils médicaux	37 (40,7%)	29 (74,4%)	P=0,07
Faire un bilan médical complet	25 (27,5%)	12 (30,8%)	P=0,853
Obtenir des conseils de prévention	43 (47,3%)	34 (87,2%)	P=0,01
Parler des difficultés au travail	22 (24,2%)	36 (94,9%)	P<0,01
Compléter un certificat médical	5 (5,5%)	23 (59,0%)	P<0,01
CRAINTES			
Etre mis inapte par le MdT	7 (7,7%)	23 (59,0%)	P<0,01
Avoir des restrictions médicales	7 (7,7%)	20 (51,3%)	P<0,01
Ne pas avoir de restriction médicale	4 (4,4%)	21 (53,8%)	P<0,01
Que le médecin découvre une pathologie	11 (12,1%)	11 (28,2%)	P=0,066
Réalisation d'un test de dépistage SPA	4 (4,4%)	15 (38,5%)	P<0,01

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
ATTENTES			
Obtenir l'avis d'aptitude	74 (81,3%)	33 (84,6%)	P=0,593
Etre apte sans restriction médicale	63 (69,2%)	20 (51,3%)	P=0,06
Avoir des restrictions médicales	12 (13,2%)	34 (87,2%)	P<0,01
Avoir des conseils médicaux	37 (40,7%)	29 (74,4%)	P=0,07
Faire un bilan médical complet	25 (27,5%)	12 (30,8%)	P=0,853
Obtenir des conseils de prévention	43 (47,3%)	34 (87,2%)	P=0,01
Parler des difficultés au travail	22 (24,2%)	36 (94,9%)	P<0,01
Compléter un certificat médical	5 (5,5%)	23 (59,0%)	P<0,01
CRAINTES			
Etre mis inapte par le MdT	7 (7,7%)	23 (59,0%)	P<0,01
Avoir des restrictions médicales	7 (7,7%)	20 (51,3%)	P<0,01
Ne pas avoir de restriction médicale	4 (4,4%)	21 (53,8%)	P<0,01
Que le médecin découvre une pathologie	11 (12,1%)	11 (28,2%)	P=0,066
Réalisation d'un test de dépistage SPA	4 (4,4%)	15 (38,5%)	P<0,01

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est formellement interdite.



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
ATTENTES			
Obtenir l'avis d'aptitude	74 (81,3%)	33 (84,6%)	P=0,593
Etre apte sans restriction médicale	63 (69,2%)	20 (51,3%)	P=0,06
Avoir des restrictions médicales	12 (13,2%)	34 (87,2%)	P<0,01
Avoir des conseils médicaux	37 (40,7%)	29 (74,4%)	P=0,07
Faire un bilan médical complet	25 (27,5%)	12 (30,8%)	P=0,853
Obtenir des conseils de prévention	43 (47,3%)	34 (87,2%)	P=0,01
Parler des difficultés au travail	22 (24,2%)	36 (94,9%)	P<0,01
Compléter un certificat médical	5 (5,5%)	23 (59,0%)	P<0,01
CRAINTES			
Etre mis inapte par le MdT	7 (7,7%)	23 (59,0%)	P<0,01
Avoir des restrictions médicales	7 (7,7%)	20 (51,3%)	P<0,01
Ne pas avoir de restriction médicale	4 (4,4%)	21 (53,8%)	P<0,01
Que le médecin découvre une pathologie	11 (12,1%)	11 (28,2%)	P=0,066
Réalisation d'un test de dépistage SPA	4 (4,4%)	15 (38,5%)	P<0,01

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa

2018 © Congrès National de Médecine et Santé au Travail, Tous droits réservés - Toute reproduction même pa



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
Informations médicales			
Délivrance spontanée	200 (55,7%)	11 (28,2%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	88 (24,5%)	16 (41,0%)	
Transmission s'il se sent en confiance	9 (2,5%)	10 (25,6%)	
Transmis sous aucun prétexte	13 (3,6%)	0	
Informations concernant la vie privée			
Délivrance spontanée	102 (28,4%)	2 (5,1%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	138 (38,4%)	10 (25,6%)	
Transmission si se sent en confiance	28 (7,8%)	25 (64,1%)	
Transmis sous aucun prétexte	37 (10,3%)	0 (2,6%)	
Informations concernant les relations de travail avec la hiérarchie ou les collègues			
Délivrance spontanée	121 (33,7%)	7 (17,9%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	131 (36,5%)	19 (48,7%)	
Transmission si se sent en confiance	31 (8,6%)	13 (33,3%)	
Transmis sous aucun prétexte	25 (7,0%)	0	
Informations concernant les conditions matérielles de travail			
Délivrance spontanée	135 (37,3%)	10 (25,6%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	134 (36,3%)	26 (66,7%)	
Transmission si se sent en confiance	11 (3,0%)	3 (7,7%)	
Transmis sous aucun prétexte	19 (5,3%)	0	



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE

RESULTATS

	Réponses des salariés	Réponses des médecins	Analyse de la différence statistique
Informations médicales			P<0,01
Délivrance spontanée	200 (55,7%)	11 (28,2%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	88 (24,5%)	16 (41,0%)	
Transmission s'il se sent en confiance	9 (2,5%)	10 (25,6%)	
Transmis sous aucun prétexte	13 (3,6%)	0	
Informations concernant la vie privée			P<0,01
Délivrance spontanée	102 (28,4%)	2 (5,1%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	138 (38,4%)	10 (25,6%)	
Transmission si se sent en confiance	28 (7,8%)	25 (64,1%)	
Transmis sous aucun prétexte	37 (10,3%)	1 (2,6%)	
Informations concernant les relations de travail avec la hiérarchie ou les collègues			P<0,01
Délivrance spontanée	121 (33,7%)	7 (17,9%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	131 (36,5%)	19 (48,7%)	
Transmission si se sent en confiance	31 (8,6%)	13 (33,3%)	
Transmis sous aucun prétexte	25 (7,0%)	0	
Informations concernant les conditions matérielles de travail			P=0,026
Délivrance spontanée	135 (37,6%)	10 (25,6%)	
Transmission si le médecin aborde le sujet	134 (37,3%)	26 (66,7%)	
Transmission si se sent en confiance	18 (5,3%)	3 (7,7%)	
Transmis sous aucun prétexte	19 (5,3%)	0	



35^{ème} CONGRÈS
DE MÉDECINE
ET SANTÉ
AU TRAVAIL

5 AU 8 JUIN 2018

PALAIS DES CONGRÈS CHANOT

MARSEILLE



CONCLUSION

- Au vu des attentes explicitées par les salariés, il semble que le rôle du médecin du travail ne soit pas bien appréhendé.

Il est également probable que les salariés n'ont pas tous les mêmes attentes/craintes et que le colloque singulier doit aussi s'atteler à répondre aux attentes propres des individus.